

## Quand la nature traverse la Seine, suivez les espèces !

Il y a toute une vie insoupçonnée dans votre quartier. Ainsi, entre le parc de Bercy (12<sup>e</sup>), la Seine et les jardins Abbé-Pierre-Grands-Moulins de Paris Rive Gauche, des synergies écologiques se sont créées et un lieu de nature en ville est né.

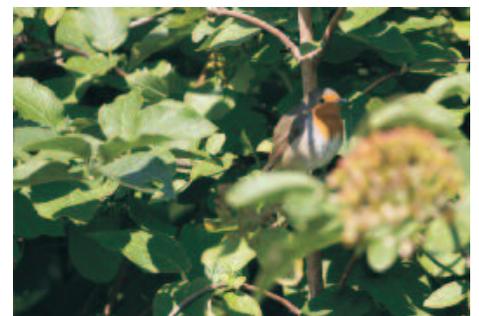
**L**e parc de Bercy et les jardins Abbé Pierre-Grands Moulins abritent chacun une zone aquatique et des roselières, des terrains en bord d'eau où poussent les roseaux. Entre eux, la Seine, « véritable corridor écologique européen, est une zone de transit pour les espèces aquatiques, mais aussi une voie de circulation pour les oiseaux », explique Pascal Bonneau, guide-conférencier à la direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la mairie de Paris, qui organise des promenades sur ce thème ([programme sur paris.fr](http://programme.sur.paris.fr)).

### Des échanges extraordinaires

De par leur proximité géographique, ces trois zones font aujourd'hui l'objet d'échanges de biodiversité. « Certains mammifères arrivés par la Seine se sont installés au parc de Bercy, tout comme des oiseaux qui y nichent : poules d'eau, hérons, canards colvert. Aujourd'hui, ces deux dernières espèces sont aussi présentes dans les Jardins Abbé Pierre-Grands Moulins, grâce au lien de la Seine », s'enthousiasme-t-il. Sans parler des amphibiens (grenouilles et crapauds), qui ont pour rôle de dévorer les larves de moustiques et insectes (libellules) désormais également

observées dans Paris Rive Gauche. D'autres échanges plus « extraordinaires » ont aussi eu lieu : Bercy est un des deux points de nidification dans Paris du phragmite, un oiseau de roselière. Récemment, il a aussi été vu dans les jardins Abbé Pierre-Grands Moulins ! La présence de « ponts » entre ces lieux, zones végétalisées par exemple, permet le passage de la biodiversité... Tout une promesse de nature à découvrir en ville !

[www.acteursduparisdurable.fr](http://www.acteursduparisdurable.fr)



### Les trames vertes et bleues, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une politique publique lancée suite au Grenelle de l'environnement en 2007. Son but est de constituer un réseau écologique dans toute la France. D'une part en préservant un ensemble d'espaces naturels terrestres et aquatiques favorables à la biodiversité qui soit assez dense pour permettre des échanges. D'autre part, en re-crédant des corridors écologiques entre ces derniers, afin que les espèces puissent se déplacer de l'un à l'autre, et ainsi accomplir leur cycle de vie (naissance, reproduction, alimentation, migration) et croître. En effet, dans le contexte d'urbanisation croissante que connaît la France, et en particulier les grandes villes, le paysage est de plus en plus fragmenté, avec des ruptures, ce qui met en danger toute la biodiversité, espèces animales ou plantes, ordinaires ou extraordinaires.